



Revue de presse



Dimanche 03 septembre 2023

Le Président de la République préside une réunion du Haut Conseil de Sécurité

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'examen de la situation générale dans le pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'examen de la situation générale dans le pays", lit-on dans le communiqué.

Incendie à Johannesburg: condoléances du président de la République



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi, un message de condoléances à son homologue sud-africain, M. Cyril Ramaphosa, suite à l'incendie qui a fait de nombreux morts et blessés à Johannesburg.

"C'est avec une grande affliction que nous avons appris la nouvelle de la tragédie qui a secoué Johannesburg, suite à l'incendie dévastateur qui a fait de nombreuses victimes", lit-on dans le message de condoléances.

"Face à cette douloureuse tragédie qui a frappé le peuple ami d'Afrique du Sud, j'adresse, au nom du peuple et du gouvernement algériens, et en mon nom personnel, mes sincères condoléances, et exprime toute ma sympathie à votre Excellence ainsi qu'aux familles des victimes, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, et vous réitérant notre sincère solidarité en ces douloureuses circonstances", a écrit le Président Tebboune.



Conseil de la nation : ouverture lundi prochain de la session parlementaire ordinaire.

Le Conseil de la nation ouvrira, lundi prochain à 11h00, sa session parlementaire ordinaire 2023/2024, a indiqué samedi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

L'ouverture de cette session intervient "conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique n 16-12 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement", conclut le communiqué.



Assurances agricoles: la CNMA a réalisé une croissance de 3% en 2022

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a enregistré un chiffre d'affaires en hausse à 13,06 milliards de Da en 2022 (+3%) contre 12,6 mds de Da au cours de l'exercice précédent, relève la compagnie dans son rapport annuel.

Cette augmentation est due "entre autres à la signature de plusieurs contrats et convention d'assurances avec des particuliers et des professionnels ainsi que les

différentes actions de sensibilisation menées par la [CNMA](#) et son réseau en direction des agriculteurs et des industriels", explique la CNMA dans son bilan de résultats consolidés publié sur son site web.

Selon le même document, le résultat net de la compagnie publique à fin décembre 2022 était aussi en hausse à 1,24 milliard de Da contre 1,20 md de Da pour l'exercice précédent (+3%), pour des parts de marché de l'ordre de 65% en termes d'assurances agricoles, indique la CNMA.

Par branches, les assurances agricoles ont enregistré une croissance de 11% en 2022 avec une production de 1,5 md de Da contre 1,4 md de Da en 2021, la branche automobile avec un chiffre d'affaires réalisé de 9,5 mds de Da (-1%), alors que la branche "incendie et risques divers" a progressé de 21% pour un chiffre d'affaires de 1,6 md de Da.

S'agissant de la structure du portefeuille assurances agricoles, 40% du chiffre d'affaires réalisé par la CNMA dans ce segment relève des assurances végétales, 33% de l'assurance animale tandis que 27% représente les sous branches "autres risques agricoles", détaille le rapport.

La CNMA augmente son capital à 10 milliards de DA

Premier assureur agricole en Algérie, la CNMA qui commercialise divers produits d'assurances agricoles, a nouvellement lancé un produit d'assurance des transports maritimes qui couvre les pertes et dommages matériels et d'accidents qui arrivent aux navires assurés. Il s'agit notamment des navires de commerce, des bateaux pilotes, des remorqueurs et des barges.

Quant au montant des sinistres déclarés à fin 2022, il s'est élevé à 6,2 mds de Da, note encore la même source qui ajoute que les sinistres réglés se sont chiffrés à 6,4 mds de Da, avec un total de 200.000 dossiers indemnisés.

La compagnie mise dans le cadre de son "plan stratégique 2020-2024" sur la modernisation des produits d'assurances agricoles, la mise en place et la création du crédit mutuel rural, en plus de la proposition de la couverture sociale de l'agriculteur, l'éleveur et le pêcheur, ainsi que sur la digitalisation et notamment le développement du système d'information de la compagnie.

Pour rappel, la CNMA a procédé durant l'année en cours à deux augmentations de son capital social, en le portant à 10 milliards de DA, soit une hausse totale de 82%.

PLF-2024 : budgets, dépenses publiques, questions sociales... : un agenda chargé

Le Parlement entamera demain la session 2023-2024, et ce conformément à l'article 138 de la Constitution. Ce dernier fixe au deuxième jour ouvrable du mois de septembre, la reprise de l'activité parlementaire pour une période de dix mois au minimum.

La cérémonie d'ouverture de la session parlementaire débutera, ce matin à l'APN, en présence du Premier ministre et des membres du gouvernement, ainsi que du président et des vice-présidents du Conseil de la nation. Les mêmes responsables se rendent juste après à l'hémicycle de la chambre haute. L'actualité économique sera au rendez-vous.

D'importants sujets seront passés au peigne fin. Il est notamment question du projet de loi de finances pour 2024 en Algérie, dont les contours se dessinent. Une tendance vers plus de maîtrise des dépenses et plus de rigueur dans le recouvrement de la fiscalité se dégage. Le ministère des Finances a souligné le contexte dans lequel intervient ce projet de loi de finances, qui sera élaboré dans une perspective pluriannuelle (2024-2025-2026), conformément à la nouvelle loi relative aux lois de finances promulguée en 2018. Le gouvernement privilégie désormais une gestion optimale des ressources, axée sur les résultats. Objectif : promouvoir une croissance durable hors hydrocarbures, à travers une plus grande ouverture sur le secteur privé, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et le renforcement de l'investissement. Aussi, le projet de loi de finances 2024 devrait restreindre fortement les recrutements dans la Fonction publique. La création de nouveaux postes budgétaires se fera uniquement à titre «exceptionnel», lit-on dans la note du ministère des Finances, qui préconise plutôt les déplacements intersectoriels, y compris pour pourvoir en personnel les wilayas nouvellement créées. Aussi, parlementaires et sénateurs auront à traiter le prix du pétrole qui est actuellement autour de 87 dollars, la question du pouvoir d'achat à la veille de la rentrée sociale, le réajustement des dépenses qui est nécessaire par l'impact de certaines mesures sociales décidées, comme l'allocation chômage, l'augmentation des salaires des fonctionnaires et des pensions de retraite. Concernant les recettes, le ministère des Finances a fixé les axes autour desquels elles doivent s'articuler. Il est question de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la mise en place d'incitations pour capter

les capitaux informels, la lutte contre la fraude fiscale, la simplification des procédures et l'amélioration du climat des affaires. L'investissement sera un axe important des échanges qu'abriteront les deux chambres parlementaires, notamment avec le regain d'intérêt de grands investisseurs étrangers. Dans le cadre du projet de loi de finances 2024, le gouvernement stipule clairement qu'aucune mesure d'exemption ou de réduction des taux ou de la base imposable ne pourra être proposée. Rappelons, dans ce registre, que le Président Tebboune a indiqué que l'année 2023 sera celle de la consolidation et de «la consécration des réalisations accomplies».



Rentrée parlementaire : 36 projets de loi à l'agenda

La rentrée parlementaire aura lieu, ce lundi 4 septembre. La nouvelle vient d'être confirmée par nombre de députés contactés par El Moudjahid. « La date de reprise est bel et bien arrêtée pour le 4 septembre, comme le stipule d'ailleurs la Constitution dans son article 138, soit au deuxième jour ouvrable du mois de septembre », assure le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), dans une déclaration accordée à notre journal.

M. Ahmed Taouil, qui fait part de sa conviction que «cette année parlementaire promet d'être riche en textes et en activités», n'hésite pas à nous donner un bref aperçu sur un certain nombre de textes «très importants qui sont attendus pour présentation, examen, enrichissement et vote durant la période étalée de septembre 2023 au mois de juin 2024». Mais, avant cela, il note qu'il existe, «parmi ces textes, des projets de loi qui avaient déjà abouti au niveau du bureau de l'APN, mais qui devraient finalement passer en plénière, à l'occasion de cette année parlementaire». Il cite, dans ce sillage, «le texte relatif à la presse électronique et à la presse écrite, celui consacré à l'audiovisuel, le projet de loi sur les procédures pénales, le code pénale et le projet de loi portant règlement interne». Évoquant ensuite les autres nouveaux projets de lois très attendus, dit-il, et qui sont à décortiquer par les députés et les sénateurs, il cite, notamment, celui relatif aux partis politiques, les codes communal et de wilaya, le texte relatif aux personnes à besoins spécifiques, etc. Aussi, et tout en rappelant que plus d'une quarantaine de textes de loi ont été débattus et adoptés durant les deux années parlementaires écoulées, M. Ahmed Taouil ne cache pas sa «grande satisfaction pour le laborieux travail, ainsi que les efforts soutenus consentis les deux dernières années». Il ne cache pas non plus son enthousiasme, «pour la dynamique attendue dès ce mois de septembre au niveau de l'hémicycle de Zighoud-Youcef». Contacté également, le président du groupe parlementaire MSP, M. Ahmed Sadouk, révèle, pour sa part, que les projets de texte en vue sont au nombre de 36, non sans écarter la

possibilité que la session puisse connaître, aussi, la proposition d'éventuels autres projets de loi. «Nous avons été destinataires d'un document, précisant notamment le jour de la rentrée pour cette 3e année de la neuvième législature, attendue lundi prochain, ainsi que la liste des projets de loi proposés pour examen et vote qui sont actuellement au nombre de 36», a d'emblée souligné, M. Sadouk, dans une déclaration à El Moudjahid. «Comme à l'accoutumée, les séances inaugurales auront respectivement lieu au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, en présence du staff gouvernemental», poursuit la même source, en notant que le groupe parlementaire Mouvement de la société pour la paix compte, en cette même occasion, initier une journée d'information sur les ambitions pour cette session.

36 nouveaux projets de loi en vue

«Au terme des séances d'inauguration, les deux bureaux du Parlement vont certainement se réunir, en présence du représentant du gouvernement à l'effet de passer en revue l'ensemble des projets de loi programmés pour la session de 2023-2024», révèle encore M. Sadouk.

Il faut dire que les membres de l'APN contactés ont tous indiqué que «la liste des textes devant être débattus lors de cette session comporte, entre autres, des modifications et des révisions de loi en vigueur, tout comme elle recèle également des nouveaux projets de loi». Cette liste fait état, notamment, de «textes relatifs aux domaines des mines, à celui de l'urbanisme, au partenariat public-privé, etc.». On y retrouve ainsi, nous assure-t-on, un projet de loi d'orientation consacrée au tourisme, un texte sur les conditions de création des nouvelles villes, un autre texte portant mesures pour l'obtention de la pension alimentaire par les divorcées, un texte sur les biens wakf, etc. Bien entendu, et comme signalé par les différents intervenants, «la révision du texte portant règlement interne est un impératif, puisqu'il est question de se conformer aux dispositions de la Constitution de 2020». À toute cette batterie législative, devrait s'ajouter, par ailleurs, des textes à caractère financier, et à leur tête la loi de finances pour 2024, qui sera présenté et débattu en plénière, avant la fin de l'année en cours. Les membres de l'APN s'attendent aussi à analyser la déclaration de politique générale du gouvernement, un document qualifié de «bilan d'étape», à soumettre aux représentants du peuple. L'autre remarque importante à ne pas perdre de vue est que la feuille de route de cette année parlementaire comporte, notamment, «l'initiation de journées parlementaires autour de questions d'actualité, des séances d'audition des membres du gouvernement et de nombreux responsables de structures et d'établissements publics, les plénières de questions orales adressées aux ministres de la République, les traditionnelles sessions de formation de courte et de moyenne durées, etc». Les différentes visites sur le terrain à travers les quatre coins du pays se poursuivront cette année encore, bien entendu, de même que les efforts à déployer en matière de diplomatie parlementaire, avec une forte présence attendue dans les différents fora parlementaires et aussi au plan bilatéral. Ainsi, c'est avec un agenda pour le moins très chargé que les parlementaires comptent aujourd'hui redoubler d'efforts, de manière à relever haut la main les défis actuels et à venir. Après une pause bien méritée, ils vont donc reprendre le travail, lundi, en veillant à honorer à la fois leurs engagements d'élaboration et de vote des loi, souverainement, et leurs missions de contrôle de l'action du gouvernement, dans les conditions fixées par la

Constitution. Et comme ils l'ont déjà fait durant les deux précédentes sessions, les parlementaires vont — à travers la révision de différents textes de lois régissant des secteurs d'activités, nombreux et variés — accompagner les réformes profondes que connaît le pays. Il convient de rappeler, enfin, que selon les chiffres communiqués par les parlementaires que nous avons pu joindre, «les deux sessions précédentes ont connu une quarantaine de projets de loi votés et adoptés, alors qu'à elle seule, l'année de 2023-2024 devrait être couronnée par le vote de 36 textes», c'est dire la densité et le volume du travail attendu, dès cette rentrée.



Acquis sociaux, numérisation de l'administration, gros chantiers de l'économie nationale...

Les grands dossiers de la rentrée.

La rentrée sociale sera marquée du sceau des acquis sociaux appelés à se renforcer.

C'est l'air de la rentrée sociale en ces premiers jours de septembre synonyme de la fin de période des vacances. Et si le suspense est toujours entretenu autour de la date du retour des élèves, la rentrée sociale ne fait pas mystère quant aux dossiers qui la marqueront. Et aussi les attentes des Algériens dans le volet social auquel le chef de l'État accorde une importance capitale. Sur ce front, il est question de renforcer les acquis sociaux de façon à préserver le pouvoir d'achat des ménages constamment mis à rude épreuve. Sur ce terrain, les attentes sont énormes. La rentrée sociale sera également une épreuve pour les réformes économiques engagées. Pas uniquement dans ce qu'il relève des options stratégiques, mais aussi dans l'administration des entités économiques. À ce titre, c'est le chantier de la numérisation qui focalisera les attentions. D'autant plus que l'État en a fait une option stratégique.

Avec une échéance justement fixée par le président Tebboune. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 2 avril dernier, il avait fixé le cap. Celui de concrétiser le projet de la numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un délai de six mois au maximum, et ce à titre de première phase avant la numérisation globale. Pour le chef de l'État, l'objectif de la numérisation n'est pas seulement de moderniser les transactions administratives. Mais relève de la sécurité nationale et vise à servir le citoyen, notamment à travers la définition exacte des biens de l'État et des individus. Élevée au rang de priorité, le président de la République n'a pas cessé d'appeler l'accélération de ce processus de numérisation. Il a mis en exergue, «l'opacité qui constitue désormais un objectif bureaucratique derrière lequel se cachent ceux qui veulent perpétuer les pratiques du passé». Or, «la numérisation est fiable». De plus, elle ne ment pas, ne falsifie pas les

données et fournit la rapidité nécessaire pour résoudre les problèmes», en fournissant des chiffres exacts, a-t-il souligné. Le chef de l'État a considéré que l'absence de la numérisation était «un acte délibéré» susceptible de conduire à la bureaucratie et à des pratiques de corruption, affirmant que la numérisation deviendra «une réalité, par la volonté ou par la force des choses».

En ce qui concerne les grands projets, ils sont plusieurs à devoir venir en appont au secteur pétro-gazier qui porte le gros de l'économie du pays. Dans ce registre, on peut citer la réalisation du port d'El Hamdania à Cherchell, de la mine de zinc d'Amizour à Béjaïa, de phosphate de Bir El Ater à Tébessa. C'est dans ce sillage que le pays avance inexorablement sur le chemin de la transition énergétique, des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert...

Du projet de mine de fer à Ghar Djebilet au projet de fabrication de produits de phosphate à El Aouinet, en passant par le projet d'exploitation de gisements de zinc et de plomb à Oued Amizour, c'est un véritable atout dont dispose l'Algérie. surtout que la plupart des opportunités minières qu'offre le sous-sol algérien n'exigent pas de technologies particulières pour l'extraction, selon des spécialistes. L'enjeu consiste à valoriser les ressources minérales pour créer de la richesse, à rechercher en permanence de la valeur ajoutée, à créer des opportunités d'emplois, notamment dans les zones reculées et d'ombre. Il s'agit, également, de répondre aux besoins en matières premières utilisées dans diverses activités industrielles, notamment les industries manufacturières puisqu'il est aussi question de réduire la facture d'acheminement de ces matériaux de l'étranger, une opération très coûteuse au Trésor public. L'autre secteur qui portera les ambitions du gouvernement et les attentes des citoyens est celui des investissements. Les pouvoirs publics misent, dans ce registre, sur les avantages qu'offre le nouveau Code des investissements. «Les investisseurs se heurtaient, il y a quelques années, à de grandes entraves, mais aujourd'hui, leur prise en charge connaît une nette amélioration, notamment après la promulgation de la nouvelle loi», a affirmé, juin dernier, le chef de l'État, à l'ouverture de la Foire internationale d'Alger (FIA).



La sécurité en chiffres et la gouvernance en détails

El-Hadjar fait le point

La sécurité des travailleurs continue de faire l'objet d'un intérêt particulier au sein de l'entreprise.

Comme dans tous les milieux de travail, l'environnement industriel requiert un certain degré de sécurité, afin de protéger comme il se doit la vie du personnel et favoriser par conséquent le flux de production. Une mission qui incombe à la direction sécurité, hygiène et environnement (HSE) du complexe sidérurgique d'El Hadjar qui veille à la mise en place de toutes les mesures nécessaires pouvant assurer la sécurité du personnel travaillant.

Toutefois, les accidents demeurent omniprésents dans le milieu du travail quel que soit le niveau de vigilance. En tout cas, c'est ce que reflète le bilan du mois de juillet 2023, rapporté dans la revue mensuelle du complexe El Hadjar. Aux termes des chiffres indiqués, l'entreprise a enregistré durant le mois de juillet écoulé, sept accidents avec arrêt, quatre accidents sans arrêt et deux accidents de trajet ainsi que 28 cas de soins et reprise. Selon la même source, le nombre total des jours perdus est de 73 jours. Le taux de fréquence réalisé est de 4,23 pour un objectif de 5,82 et un taux de gravité de 0,04 pour un objectif de 0,06, a expliqué ladite source.

La même revue a fait état des faits qui ont marqué le mois de juillet, dont outre la visite du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, au complexe, la visite pédagogique des inspecteurs du travail de cinq wilayas de l'Est algérien à l'usine, la visite pédagogique de deux groupes d'étudiants de la Marine nationale en compagnie de leurs officiers encadreurs ainsi que la tenue de la CHS de l'entreprise et la continuité de la formation sur les risques des produits chimiques.

Autre fait marquant? les activités du complexe Sider El Hadjar pour le même mois, la tenue de journées de formation et d'information sur les systèmes de contrôle interne au complexe. Les informations apportées par la même revue, les journées ont eu trait à la gouvernance qui est selon, ladite source, un processus dirigé par les instances suprêmes de l'entreprise visant à diriger, autoriser et contrôler ses activités en vue de parvenir aux objectifs tracés.

À cet égard et sous les auspices suprêmes du président-directeur général (P-DG) de l'entreprise, un plan de formation spécifique et mûri dédié à l'audience concevant le comité de direction SEH visant "La maîtrise des mécanismes de la bonne gouvernance de l'entreprise", le "contrôle interne" étant l'un des piliers de la bonne gouvernance. Ces journées de formation et d'information visent également l'instauration d'un système de contrôle interne puissant qui contribue à assurer un bon modèle de gouvernance". Des thématiques menées par Mohammed Meziane l'un des éminents spécialistes dans le domaine de l'audit et du contrôle interne, en présence du P-DG SEH et son comité de direction. Ont également été ciblés par ces journées de formation, les directeurs, divisionnaires et chefs de département, a rapporté la même source.

L'intérêt de cette action est d'arriver à présenter une perspective de la corrélation "Contrôle interne/Gouvernance d'entreprise" et de comprendre et expliquer l'importance d'adopter un système de contrôle interne pour instaurer une bonne gouvernance malgré l'environnement complexe qui évolue continuellement en tenant compte des risques et des menaces. La direction du complexe Sider, explique que les participants ont, lors de leurs multiples interventions, mis en relief la nécessité d'instauration d'un système de contrôle interne puissant, qui demeure une exigence vu la contribution marquante de ce système dans le but d'éliminer et de faire face à la manifestation des risques menaçant l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Coopération économique Des Vietnamiens à Batna.

Une délégation vietnamienne, arrivée avant-hier à Batna, a visité, hier, des entreprises économiques au chef-lieu de la wilaya. La mission des invités de l'Algérie consiste à s'enquérir des opportunités de coopération et d'investissement. Les Vietnamiens n'ont pas perdu du temps, puisque cette visite qui les emmènera certainement vers d'autres unités de production, intervient à la suite de la signature d'un accord de jumelage entre la wilaya de Batna et la province vietnamienne Diên Biên. L'initiative est à saluer. La visite a débuté au centre de greffe d'organes du Centre hospitalo-universitaire, dont l'ouverture est prévue au premier trimestre 2024, et où les membres de la délégation conduite par le président du comité populaire de la province vietnamienne, Lê Thành Dô, en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, ont reçu des explications sur cette intervention chirurgicale, la wilaya de Batna étant considérée comme leader national dans ce domaine. Le professeur Yazid Abdesmad, membre de l'équipe médicale en charge des greffes, a affirmé que l'exploitation du nouveau siège du centre insufflera une dynamique à l'opération, soulignant que les efforts seront concentrés sur l'amélioration de la prise en charge des patients issus de 33 wilayas et sur l'extension de cette expérience par la formation d'équipes médicales dans d'autres régions du pays. La délégation hôte s'est ensuite intéressée aux potentialités agricoles de la wilaya, notamment l'arboriculture fruitière, à l'occasion d'une exposition tenue au siège de la Chambre de l'agriculture avec la participation de producteurs de plusieurs communes, dont des pomiculteurs et des apiculteurs. Les membres de la délégation ont aussi visité des entreprises économiques publiques et privées dans la zone industrielle de Batna, dont la laiterie Aurès, un abattoir avicole et une unité de fabrication de chaussures. Auparavant, ils ont rencontré des opérateurs économiques lors d'une exposition tenue au siège de la Chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Aurès, qui s'est tenue avec la participation, notamment de l'usine de fabrication de turbines entrée en activité en 2021 à Ain Yagout dans le cadre d'un partenariat algéro-américain. La délégation vietnamienne a porté un intérêt aux produits présentés, notamment

agricoles, relevant que l'agriculture, le tourisme, les énergies renouvelables et la formation professionnelle sont des secteurs porteurs d'excellentes opportunités de partenariat bilatéral. En visite de trois jours à Batna, la délégation vietnamienne est également demain dans plusieurs autres entreprises, dont l'entreprise publique de fabrication de chaussures de N'gaous et la cimenterie d'Aïn Touta dans la commune de Tilato. Cette prise de contact entre deux régions de deux pays, sur la base d'un accord décentralisé entre les autorités locales est un signal fort d'une volonté de donner aux territoires une marge de manoeuvre afin de développer leur potentiel économique. Il reste que cette visite, pour intéressante qu'elle soit, est censée produire ses fruits, à savoir susciter des investissements croisés entre les opérateurs économiques de la province de Diên Biên et de la wilaya de Batna. Le succès de cette expérience ouvrira de formidables perspectives aux 58 wilayas du pays.



Pétrole: le Brent frôle les 88 dollars et se rapproche de son plus haut niveau de l'année

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait vendredi 1,34% à 87,99 dollars, proche de son plus haut niveau de prix de l'année.

Les cours du pétrole accéléraient leur hausse vendredi, profitant de la détente du billet vert après des chiffres mensuels sur l'emploi américain qui laissent présager une pause dans les hausses des taux de la Fed.

Vers 13H50 GMT (14H50 à Alger), le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en octobre, gagnait pour sa part 1,66% à 85,02 dollars, peu après avoir touché 85,19 dollars, son plus haut prix depuis novembre.

Le dollar a également fléchi après la publication de ces données, pâtissant de l'augmentation des attentes d'une pause dans les hausses des taux de la Fed.

Or, la dépréciation du billet vert profite aux investisseurs utilisant des devises étrangères en augmentant leur pouvoir d'achat, le pétrole s'échangeant en dollars.

Les deux références mondiales du pétrole sont en passe de réaliser un fort gain hebdomadaire.

**LE JEUNE
INDEPENDANT**

Afin d'éviter la fermeture: l'ENIEM de Oued Aïssi cherche des partenaires.

Afin de sauver l'entreprise ENIEM d'une énième faillite et de devoir faire face au même problème de trésorerie d'une façon récurrente, celle-ci est à la recherche de partenariats. Dans ce sens, des contacts sont actuellement en cours avec des groupes chinois et turc. C'est ce qu'a indiqué ce samedi au Jeune Indépendant au sein de l'entreprise .

L'ENIEM de Oued Aïssi, soucieuse d'éviter sa fermeture ou sa privatisation, a entamé des démarches pour trouver un partenaire solide. Dans cette optique, elle a entrepris des contacts avec des groupes étrangers, l'un de nationalité chinoise et l'autre de nationalité turque. Il reste cependant à déterminer, selon la même source, si ce partenariat sera exercé avec deux groupes étrangers en même temps ou le choix définitif sera porté sur seulement sur l'un des deux.

Par ailleurs, aucune date n'est fixée quant à la finalisation des discussions entre l'ENIEM et ses éventuels futurs partenaires, et encore moins concernant le taux de participation en termes de montant d'investissement de ce ou ces partenaires, a-t-on ajouté de même source.

Pour sauver, encore une fois, l'ENIEM de Oued Aïssi de la fermeture, l'Etat lui a accordé, en août dernier, un crédit d'exploitation d'un montant de 1 milliard de dinars.

Ce crédit dit « d'exploitation » servira d'achat de la matière première devant alimenter ses ateliers. Cependant, aucune date n'est avancée quant à la réception de cette matière première puisque l'argent promis n'a pas encore atterri dans les caisses de l'entreprise. Le principe d'accorder un crédit d'exploitation à l'ENIEM de Oued Aïssi a été arrêté au cours de la journée du lundi 14 août 2023, à l'occasion de la réunion entre le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, et les dirigeants de l'entreprise ainsi que le partenaire social (syndicat local aux couleurs de l'UGTA), qui s'est déroulée au siège du ministère de tutelle.

Notons enfin que la reprise du travail au niveau de l'ENIEM s'effectuera officiellement aujourd'hui, dimanche 3 septembre. La rentrée se fera en deux étapes. Le premier groupe effectuera sa rentrée dimanche 3 septembre 2023 et le second mercredi prochain. La question qui se pose est de savoir que feront ces travailleurs puisque la matière première est toujours indisponible, faute de finances depuis juillet dernier.

Positionnement des entreprises algériennes à l'international : Mettre en place un système de veille stratégique.

Les entreprises algériennes possèdent un potentiel de développement à l'international vu la richesse du pays ainsi que la qualification et le prix bas de la main d'œuvre », affirment Sahnoun Imène et Bekhouche Ouahdi Fella, de la Haute école des études commerciales de Koléa. Pour un meilleur positionnement à l'international, les entreprises algériennes «doivent mettre en place un système de veille stratégique leur permettant d'avoir les éléments d'informations nécessaires à intégrer dans leur stratégie

En effet, la veille stratégique étudie la faisabilité et l'efficacité de l'internationalisation. Elle contribue à ce que l'entreprise prenne en considération tous les risques pouvant compromettre son développement et sa stabilité.

La veille stratégique met la lumière sur les risques liés aux différentes opérations commerciales internationales à savoir durant la prospection des marchés, l'entreprise prévoit de faire face au risque de change et au risque économique. Pour les universitaires, «au risque de perdre beaucoup d'opportunités et de se faire concurrencer dans leur propres marché, les entreprises doivent prospecter les marchés étrangers ».

Pour réussir à l'international l'entreprise « doit bien étudier ses points forts et ses points faibles (en interne) ainsi que les opportunités et les menaces qui se trouvent dans son environnement externe. Le choix de la forme d'internationalisation est déterminé par la stratégie à adopter ».

Cette dernière est la résultante d'une « étude de marché qui doit prendre en considération les différents risques pouvant compromettre l'existence même de l'entreprise ainsi que les opportunités qui peuvent lui ouvrir de nouvelles perspectives de développement ».

Pour ce faire, « la veille stratégique détecte les signaux faibles émanant de l'environnement, les traite et les diffuse pour prendre les décisions adéquates. Elle

permet aux décideurs de se positionner par rapport à un marché mondial/ciblé et de leur fournir les enjeux d'une internationalisation qui aboutira à la prise de décision de s'internationaliser ou pas ».



L'espagnol OHLA gagne un arbitrage contre l'Algérie

L'État algérien a perdu une procédure d'arbitrage international lancée contre lui par la société espagnole Obrascón Huarte Lain (OHLA). Cette affaire d'arbitrage, initiée en 2019 par l'entreprise de construction OHLA, concerne un contrat signé entre l'entreprise espagnole et l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif). Ce contrat portait sur la construction d'une ligne ferroviaire dans la wilaya d'Annaba, rapporte ce jeudi 31 août le média espagnol [El Economista](#).

L'État algérien a été condamné à verser 17,5 millions d'euros au groupe espagnol et à lui restituer les garanties de conformité d'une valeur de 19,5 millions d'euros, selon les informations du même média. Initialement, la société de construction espagnole avait réclamé à l'Anesrif un paiement de 140 millions d'euros en raison d'une rupture de contrat. Cette somme avait ensuite été portée à 200 millions d'euros sur la base de rapports d'experts indépendants. De son côté, l'État algérien a présenté une demande reconventionnelle de 56,9 millions d'euros.

Bien que le résultat de l'arbitrage soit en faveur d'OHLA, l'entreprise n'a pas obtenu les montants qu'elle espérait initialement obtenir de l'État algérien. Néanmoins, les 37 millions d'euros que le gouvernement algérien devra verser à OHLA contribueront à améliorer la situation financière difficile de l'entreprise, selon El Economista.

En 2006, OHLA avait remporté, en partenariat avec Infrarail, le contrat de construction d'une voie ferrée de 95 km reliant les villes d'Annaba et de Ramdane Djamel pour un montant de 245 millions d'euros. En 2019, treize ans après avoir obtenu ce projet, dont le délai d'exécution était de 39 mois, OHLA a initié une procédure d'arbitrage contre l'État algérien en raison de problèmes administratifs, notamment liés à l'expropriation des terres nécessaires à la réalisation de la ligne

ferroviaire. À la fin de l'année 2016, le projet avait atteint un taux d'avancement de 82,9 %.

Il s'agit de la troisième dispute entre OHLA et l'Algérie. Les deux précédentes ont été résolues par des accords entre les parties. En 2017, OHLA avait résolu un différend avec le groupe Sonatrach concernant la construction d'un centre de convention à Oran, obtenant 100 millions d'euros de compensation. La même année, OHLA avait accepté un paiement de 45 millions d'euros de l'Agence nationale des autoroutes (Algérienne des autoroutes) pour la résolution d'un litige lié à la construction d'une rocade autoroutière.



Numérisation, recrutement, nouvelles filières...: Les nouveautés de la rentrée universitaire

L'insistance des plus hautes autorités du pays sur la généralisation de la numérisation des structures universitaires semble avoir porté ses fruits. C'est l'un des aspects qui distingue la rentrée universitaire 2023/2024, avec d'autres grandes particularités concernant les entreprises émergentes, les services du point de vue pédagogique et les services universitaires, comme l'a souligné le Docteur Abdelkrim Tafraknit, Conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors d'un entretien accordé, hier, à Radio Constantine.

«Le programme de numérisation fixé par le ministère a été réalisé sous les instructions et la tutelle des plus hautes autorités du pays », a-t-il affirmé. Ajoutant dans ce sens que 46 plateformes numériques ont été créées entre plateformes et sites Internet, dont 42 plateformes dans le domaine pédagogique et 4 dans celui des Services. Des plateformes qui ont ajouté la dimension de citoyenneté à l'Université, à travers la relation avec le citoyen, ainsi que la relation avec l'environnement économique, a relevé le Conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur. Estimant que tous ces efforts en matière de numérisation ont été anticipés, faisant du secteur de l'Enseignement supérieur un pionnier dans ce domaine.

Sans omettre de souligner que le secteur des Services a également été touché par la numérisation. Relevant, dans ce sillage, que pour la première fois en Algérie, il existe une carte numérique multiservices universitaire, qui est téléchargeable sur le téléphone portable de chaque étudiant et autres portes numériques pour entrer

dans les bibliothèques, ainsi que pour les services de transport, d'alimentation et d'hébergement. Alors que dans le domaine des transports, une version de « MyPass » a été développée et 7 accords ont été conclus avec les wilayas où le service de transport par tramway est disponible pour transporter gratuitement les étudiants par ce moyen.

Concernant les entreprises émergentes, au cours du mois de septembre, le nombre de mémoires qui ont été discutées dans le cadre de cette démarche atteint 6.000. Ajoutant que ces mémoires seront soit des idées de startup, soit de petites entreprises composées d'un à six étudiants de plusieurs disciplines, et dans les deux cas le financement est assuré, allant d'un milliard et demi à quinze milliards.

Les recrutements coûteront 14 milliards de dinars par an en salaires

Le Conseiller du ministre a également révélé que le nombre d'incubateurs dépasse aujourd'hui les 90 et 80 maisons d'entrepreneuriat. Sur un autre registre, l'intervenant a indiqué que le nombre d'étudiants inscrits cette année dépasse les 310.000 étudiants inscrits dans les universités algériennes pour plus de 40.000 nouvelles places pédagogiques. Ce nombre est réparti entre plus de 107 établissements affiliés au secteur de l'Enseignement supérieur, entre universités et écoles supérieures, a-t-il précisé. Ajoutant que ces étudiants sont répartis dans trois grands domaines, la Science et la Technologie, avec plus de 53 %, soit la part du lion, les Sciences sociales et humaines, avec un taux de plus de 35 %, et le troisième domaine est celui des Sciences économiques, de gestion et des Sciences commerciales, avec un pourcentage supérieur à 11 %. Non sans rappeler que de nombreuses nouvelles spécialisations ont été créées, prenant en compte deux nouveaux axes, en l'occurrence le développement national dans les domaines industriel, commercial et économique, avec plus de 100 offres dans le domaine de la licence et plus de 110 offres dans le domaine du master. Dans le domaine de la Santé, plus de 14 nouvelles annexes de médecine et branches de chirurgie plastique ont été créées pour soigner les victimes des incendies et autres. Dans le domaine cybernétique, il existe un intérêt à créer dès que possible, une école dans ce domaine, a souligné le même responsable. Sur le plan de l'encadrement, il a indiqué que cette saison, le nombre de professeurs augmentera également pour atteindre plus de 71.000 professeurs d'université, suite à la mise en œuvre du plus grand processus de recrutement depuis l'indépendance. Dans ce sillage, il précisera que près de 8.000 professeurs assistants sont recrutés de manière permanente dans plusieurs domaines, 693 enseignants-chercheurs seront également recrutés dans les laboratoires de recherche et 1.400 professeurs hospitalo-universitaires. « Ces compétences coûteront à l'Algérie 14 milliards de dinars par an en salaires », a révélé le Conseiller du ministre. Ajoutant dans ce contexte que le recrutement de ces professeurs augmentera la qualité de

l'encadrement à raison d'un professeur pour 23 étudiants, ce qui rapproche l'Université algérienne des normes internationales.



CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE : 13,06 milliards DA de chiffre d'affaires en 2022.

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a enregistré un chiffre d'affaires en hausse à 13,06 milliards de Da en 2022 (+3%) contre 12,6 mds de Da au cours de l'exercice précédent.

Cette augmentation est due « entre autres à la signature de plusieurs contrats et conventions d'assurances avec des particuliers et des professionnels ainsi que les différentes actions de sensibilisation menées par la CNMA et son réseau en direction des agriculteurs et des industriels », explique la CNMA dans son bilan de résultats consolidés publié sur son site web. Selon le même document, le résultat net de la compagnie publique à fin décembre 2022 était aussi en hausse à 1,24 milliard de DA contre 1,2 MD de DA pour l'exercice précédent (+3%), pour des parts de marché de l'ordre de 65% en termes d'assurances agricoles, indique la CNMA. Par branche, les assurances agricoles ont enregistré une croissance de 11% en 2022 avec une production de 1,5 md de Da contre 1,4 md de Da en 2021, la branche automobile avec un chiffre d'affaires réalisé de 9,5 mds de Da (1%), alors que la branche « incendie et risques divers » a progressé de 21% pour un chiffre d'affaires de 1,6 md de Da. S'agissant de la structure du portefeuille assurances agricoles, 40% du chiffre d'affaires réalisé par la CNMA dans ce segment relève des assurances végétales, 33% de l'assurance animale tandis que 27% représente les sous branches « autres risques agricoles », détaille le rapport. Premier assureur agricole en Algérie, la CNMA qui commercialise divers produits d'assurances agricoles, a nouvellement lancé un produit d'assurance des transports maritimes qui couvre les pertes et dommages matériels et d'accidents qui arrivent aux navires assurés. Il s'agit notamment des navires de commerce, des bateaux pilotes, des remorqueurs et des barges. Quant au montant des sinistres déclarés à fin 2022, il s'est élevé à 6,2 mds de Da, note encore la même source qui ajoute que les sinistres réglés se sont chiffrés à 6,4 mds de Da, avec un total de 200.000 dossiers indemnisés. La compagnie mise dans le

cadre de son « plan stratégique 2020-2024 » sur la modernisation des produits d'assurances agricoles, la mise en place et la création du crédit mutuel rural, en plus de la proposition de la couverture sociale de l'agriculteur, l'éleveur et le pêcheur, ainsi que sur la digitalisation et notamment le développement du système d'information de la compagnie. Pour rappel, la CNMA a procédé durant l'année en cours à deux augmentations de son capital social, en le portant à 10 milliards de DA, soit une hausse totale de 82%.



وكالة وطنية للعقار الصناعي قبل 31 ديسمبر 2023

استرداد جميع العقارات المنهوبة من عصابات الفساد

أسفرت الأحكام القضائية النهائية الممهورة بالصيغة التنفيذية الصادرة عن المحكمة العليا في ملفات الفساد، التي انطلقت منذ 2019، إلى استرجاع جميع العقارات الصناعية، تقريبا، والتي تم نهبها من طرف رجال الأعمال والمستثمرين المتابعين في هذه القضايا، في انتظار تحويلها إلى الوكالة الوطنية للعقار الصناعي، التي ستنتقل رسميا في ممارسة مهامها قبل تاريخ 31 ديسمبر 2023، تزامنا مع انتهاء عملية استرجاع كل العقارات الصناعية التي تم منحها سابقا والمقدّرة بآلاف التجزئات، والتي لم يتم استغلالها، لحد الآن، وبقيت أراض بور منذ سنوات.

وفي التفاصيل التي تحوز عليها "الشروق"، فإن [المحكمة العليا](#) رفضت الطعون بالنقض، تقريبا، في جميع ملفات الفساد، مما جعل الأحكام نهائية وهو ما سمح للسلطات التنفيذية باسترجاع جميع العقارات، خاصة الصناعية منها، والتي استفاد منها رجال الأعمال وفق مبدأ الدينار الرمزي، والمستثمرون المتابعون في ملفات الفساد التي فتحتها الأجندة القضائية في 2019، إذ تم تحويلها عن وجهتها من خلال تحويلها إلى قاعات للأفراح ومستودعات وسكنات وغيرها، وهذا بتواطؤ من ولاية صدرت في حقهم أحكام إدانة بالسجن.

الوكالة ستشتري العقارات وتعيد توزيعها على المستثمرين الفعليين

وفي سياق ذي صلة، كشفت مصادر "الشروق"، أن العقارات والتجزئات الصناعية المسترجعة عبر القطر الوطني سيتم تحويلها إلى الوكالة الوطنية للعقار الصناعي، والتي ستنتقل في ممارسة مهامها قبل تاريخ 31 ديسمبر 2023، من خلال شراء العقارات الصناعية وإعادة توزيعها بكل شفافية على المستثمرين الفعليين، كما تتمتع ببنك معطيات مخصّص للعقار الصناعي المستغل وغير المستغل.

بنك معطيات للعقار المستغل وغير المستغل وسحبه من الولاية والأميار

وبالمقابل، ستسمح هذه الوكالة المتخصصة، والتي من شأنها رفع العراقيل البيروقراطية، كونها ستتمتع بكل الصلاحيات، بعملية توزيع وتهيئة هذه المناطق، مما يسهل حصول المستثمرين الفعليين على الأوعية العقارية “في آجال قصيرة”، ليسحب بذلك ملف العقار الصناعي من الولاية ورؤساء المجالس المحلية.

وبلغة الأرقام، كشفت [وزارة الصناعة](#) عن استرجاع 2308 هكتار من العقار غير المستغل، على مستوى المناطق الصناعية ومناطق النشاطات، وتندرج هذه الحصيلة -حسب الوزارة- في إطار عملية تطهير العقار الموجّه للاستثمار على المستوى المحلي، تطبيقاً لتعليمات رئيس الجمهورية.

من جهته، منح علي عون، وزير الصناعة والإنتاج الصيدلاني، بحر الأسبوع الماضي، للمسؤولين عن ملف العقار الصناعي مهلة أقصاها نهاية السنة الجارية، من أجل تطبيق القوانين سارية المفعول في مجال العقار الصناعي، والتي أكد بأنها “واضحة وتقضي باسترجاع العقار الصناعي الذي لم يتم استغلاله، وتقديم المستثمرين المزيّفين إلى العدالة التي لها صلاحية اتخاذ الإجراءات اللازمة في حقهم.”



لإعادة إعمار المناطق المتضررة من الزلزال

البنك الدولي يمنح قرضا لتركيا بقيمة مليار دولار

وقعت تركيا اتفاقا مع البنك الدولي تحصل بموجبه على قرض بقيمة مليار دولار لدعم إعادة إعمار المناطق المتضررة من الزلزال جنوبي البلاد.

وسيستخدم هذا القرض حسب ما نقلته وسائل إعلام محلية عن وزارة الخزانة والمالية، في “مشروع إعادة التأهيل والإعمار بعد الزلزال في تركيا.”

ويبلغ أجل القرض 18 سنة، منها فترة سماح مدتها 5 سنوات، حسب ما أوضحه المصدر ذاته.

وقال وزير الخزانة والمالية التركي محمد شيمشك إن دعم البنك الدولي لعملية إعادة الإعمار في منطقة الزلزال “مهم للغاية.”

وأضاف: “سنواصل تعبئة كل مواردنا الدولية والمحلية للمساعدة على عودة المنطقة إلى سابق عهدها في أقرب وقت.”

وفي 6 فيفري الماضي، ضرب جنوبي تركيا وشمالى سوريا زلزالان بقوة 7.7 و 7.6 درجات، تبعتهما آلاف الهزات الارتدادية، مخلفة المئات من الضحايا.

تعطي دعما قويا لتحقيق إقلاع اقتصادي حقيقي

إصلاحات هيكلية ترافقها ترسانة تشريعية

* التشريعات الجديدة دعامة لإرساء قواعد قانونية صلبة

* استكمال البناء المؤسساتي يرافقه زخم تشريعي متواصل

* القوانين الجديدة لبنة أساسية في النموذج الاقتصادي

* استعادة السكنية في المجتمع وحماية المواطن من عصابات الأحياء



تعرف الإصلاحات الهيكلية والنهضة الاقتصادية التي تشهدها الجزائر منذ

تولي رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، سدة الحكم في انتخابات 12 ديسمبر، مرافقة تشريعية وترسانة قانونية من شأنها إعطاء الدعم القوي لتحقيق الإقلاع الاقتصادي الحقيقي للجزائر خلال سنة 2023.

وتجسد هذا المسعى في مواصلة الإصلاحات المؤسساتية والتشريعية العميقة التي أقرها رئيس الجمهورية والتزم بها في تعهداته 54 أمام الشعب الجزائري، لاسيما من خلال إعداد النصوص القانونية ذات الصلة بالجانب السياسي والاقتصادي، مع استحداث هيئات جديدة من شأنها إعطاء دفع حقيقي للإقلاع الاقتصادي وتحسين النمط المعيشي للمواطن.

ويأتي الزخم التشريعي الذي عرفه، البرلمان بغرفتيه، المجلس الشعبي الوطني ومجلس الأمة، في دورته العادية 2023/2022، ضمن تجسيد أحكام دستور 2020، بشكل نهائي، وذلك عقب استكمال البناء المؤسساتي والتنظيمي للهيئات الدستورية المستحدثة، حيث عرف نشاطا تشريعيا مكثفا، من خلال النقاش والمصادقة على حزمة من مشاريع القوانين الهامة، في إطار التكيف مع الدستور الجديد، وتكريس الأمن القانوني وإعطاء دفعة قوية للاقتصاد الوطني. وجاء من ضمن ترسانة النصوص القانونية التي صادق عليها البرلمان بغرفتيه خلال دورته البرلمانية العادية 2023/2022، مشاريع قوانين تتعلق بالوقاية من تبييض الأموال وتمويل الإرهاب ومكافحتها وقانون الإعلام والسمعي البصري، بالإضافة إلى مشروع قانون يتعلق بالصحافة المكتوبة والصحافة الإلكترونية.

كما يأتي من ضمن هذه الترسانة التشريعات، التي حرص البرلمان بغرفتيه على منحه الأولوية في النقاش والإثراء، قانون الإعلام والسمعي البصري ومشروع قانون الصحافة المكتوبة والصحافة الإلكترونية، وهو النص يتكفل بمراجعة الجوانب التنظيمية لممارسة المهنة، مع تكريس عدم تجريم العمل الصحفي، ناهيك إفراده لحيز معتبر للضوابط الذاتية للصحفيين ممثلة في مجلس أخلاقيات المهنة.

وفي هذا السياق، جاءت قوانين جديدة، أمر بها رئيس الجمهورية لتعزيز قوة القانون قبل تشديد العقاب في كل الجرائم والتجاوزات التي تمس بشكل مباشر حياة المواطنين والأمن العام. وهو ما كرسته التعديلات التي تضمنها قانون العقوبات فيما يتعلق بتعزيز قانون مكافحة المضاربة غير الشرعية، وصولاً إلى مشروع قانوني مكافحة الاتجار بالبشر ومكافحة المخدرات.

كما صادق البرلمان بغرفتيه، على مشروع القانون العضوي المعدل والمتمم، للقانون العضوي 12-16 الذي يحدد تنظيم المجلس الشعبي الوطني ومجلس الأمة وعملهما وكذا العلاقات الوظيفية بينهما وبين الحكومة، وهو القانون الذي يمنح تعديلات في غاية هامة للعمل التشريعي.

في المقابل، قدم قطاع العمل مشروع قانونين حيويين ببعديهما الاقتصادي والاجتماعي، ويتمثلان في الحق النقابي، والوقاية من النزاعات الجماعية أثناء العمل وممارسة حق الإضراب، وبترجمان أحد أبرز الحقوق الأساسية التي النص عليها الدستور.

وكان البرلمان، في إطار الحق الدستوري المتمثل في حرية المقابلة، قد صادق على قانون المقاول الذاتي، فيما يستمد القانون الجديد للاستثمار الصادر الصيف الماضي مرجعية دستورية قوية، تركز الأمن القانوني في هذا المجال للمتعاملين الاقتصاديين الوطنيين أو الأجانب، كما تضمنت الترسانة القانونية التي ترافق الإصلاحات الهيكلية التي أقرها رئيس الجمهورية، مشروع قانوني النقدي والمصرفي في شكله الجديد، والذي أجمع متابعون وخبراء في الاقتصاد على أنه اللبنة الأساسية لكل تحول حقيقي في النموذج الاقتصادي، من خلال منح الصيرفة أدوات عمل تجمع بين الاستقلالية والتدبير المسؤول مع استشراف المخاطر، وهو ما يعطي آليات لنجاعة قانون الاستثمار الجديد، كما ناقش وصادق البرلمان بغرفتيه على مشاريع قوانين ذات صلة بقطاعات المناجم والتجارة والمحاسبة والسينما والصحة والمقاولاتية والسياحة وحركة المرور والأملاك الوقفية.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger